

**Agence de Nantes**

12 allée Duguay-Trouin, 44000 Nantes, France  
+33(0)2.51.72.79.57 ; Fax : +33(0)2.40.89.34.56

**Votre interlocuteur : François ROUSSEAU**

+33(0)2.51.72.63.73  
rousseau@abo-wind.fr

A l'attention de Monsieur DUMONT Jean-François  
Commissaire – enquêteur, parc éolien de Derval II  
Mairie de Derval  
15 rue de Rennes  
44 590 DERVAL

Nantes, le 08 octobre 2018

Réf. : **Projet de parc éolien de Derval II – Enquête publique**

**Objet : Observations et demande d'informations sur l'effet du projet éolien Derval II sur les parcs éoliens de Derval et de Lusanger**

Monsieur Jean-François DUMONT,

Des observations et demandes d'informations ont été faites par ABO Wind lors de la première enquête publique à l'été 2017. Afin que celles-ci soit toujours prises en compte lors cette seconde enquête publique nous vous prions de les trouver ci-dessous.

ABO Wind, en tant que co-développeur, constructeur du parc éolien de Derval-Lusanger et en tant qu'assistant d'exploitation pour le parc éolien de Derval, a pris connaissance avec intérêt du dossier de demande d'autorisations administratives du parc éolien de Derval II porté par IEL Exploitation 51.

A partir des coordonnées d'implantation des trois éoliennes projetées il est constaté que celles-ci sont, par rapport au vent dominant, devant les éoliennes de Derval-Lusanger, et situées à une distance très proche des éoliennes existantes déjà construites. Ainsi, les éoliennes projetées ont un diamètre de 100m de diamètre et sont à moins de 500m de 4 éoliennes déjà construites (et à 413 mètres de l'éolienne la plus proche du parc de Derval-Lusanger).

Ce positionnement proche d'éoliennes entre elles a un impact connu (sillage) et calculable sur la production des éoliennes. Elle peut également avoir un impact sur la longévité de certains composants fragilisés par les turbulences (pales, moteur d'orientation, multiplicatrice,...) lorsque les distances requises par les fabricants des éoliennes ne sont pas respectées. A titre d'exemple, pour des raisons de bon fonctionnement, les éoliennes existantes du parc de Derval-Lusanger (qui ont pourtant un diamètre plus faible), sont plus éloignées entre elles (460 mètres au minimum) que les éoliennes projetées de Derval II ne seront éloignées des éoliennes existantes.